

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de
l'énergie

Arrêté du **26 MARS 2015**

portant désignation du site Natura 2000

prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1505662A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 03 décembre 2014 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine » (zone spéciale de conservation FR 2600980) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/75 000 et les trois cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant dans le département de la Saône-et-Loire, sur une partie du territoire des communes suivantes : Anzy-le-Duc, Briant, Marcigny, Oyé, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Jonzy, Sainte-Foy, Sarry, Semur-en-Brionnais, Varenne-l'Arconce.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de la Saône-et-Loire, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **26 MARS 2015**

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY

Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 2600980 prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de
l'Hydrocharition
- 3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du
Bidention p.p.
- 6230 * Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des
zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
- 6410 Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion*
caeruleae)
- 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à
alpin
- 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba*
officinalis)
- 8150 Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes
- 8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- 8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 91D0 * Tourbières boisées
- 91E0 * Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion*
incanae, *Salicion albae*)
- 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion*
robori-petraeae ou *Ilici-Fagenion*)
- 9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-
européennes du *Carpinion betuli*
- 9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>

Invertébrés

1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
1084 *	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
1087 *	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>
4045	Agrion Orné	<i>Coenagrion ornatum</i>

Mammifères

Aucune espèce mentionnée

Plantes

Aucune espèce mentionnée

Poissons

Aucune espèce mentionnée

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.*

Fait le 26 MARS 2015

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Site Natura 2000 Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine
Zone spéciale de conservation FR2600980
(département de Saône-et-Loire)

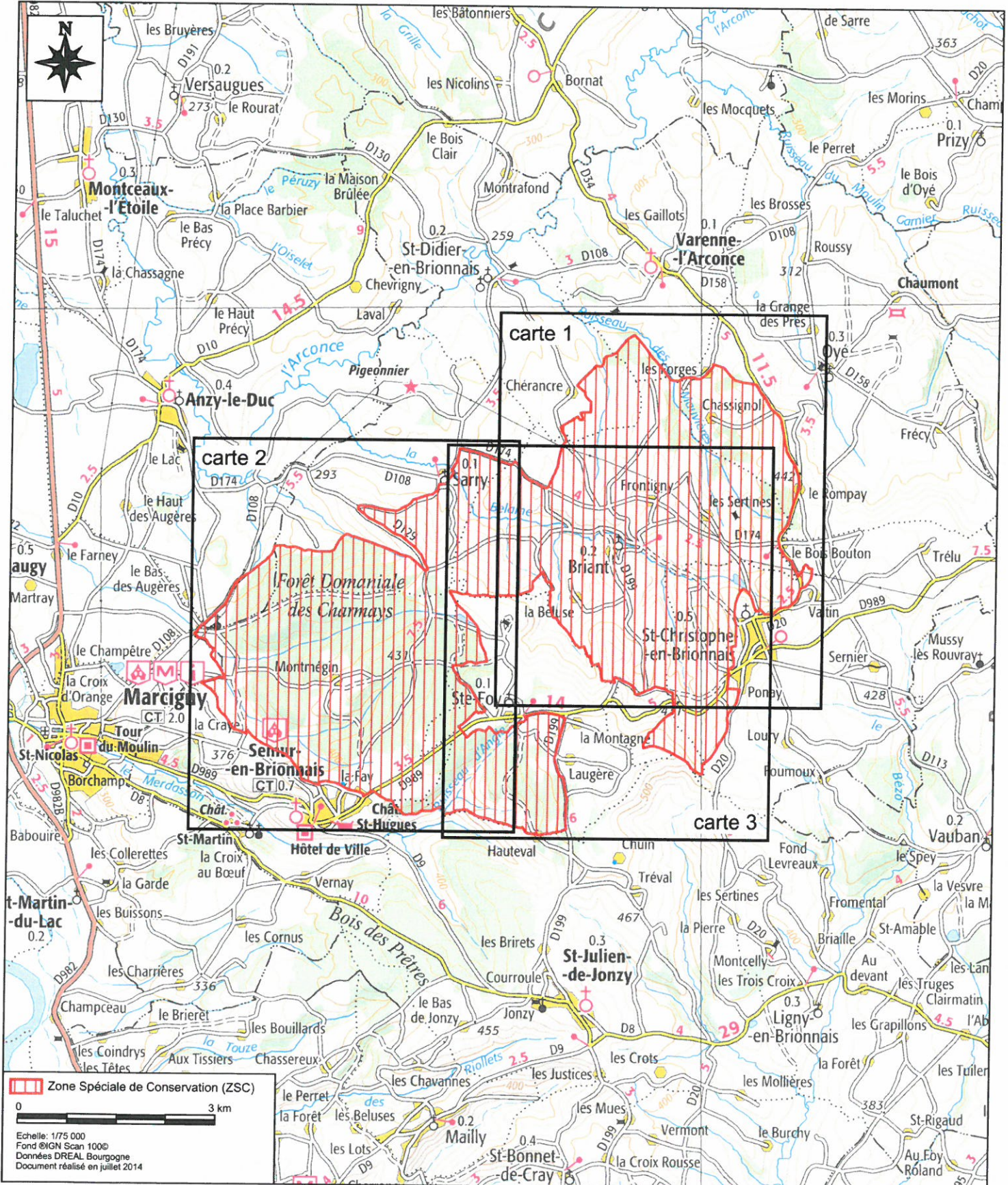
Carte d'assemblage au 1/75 000 et 3 cartes au 1/25 000 annexées à l'arrêté de désignation
du site Natura 2000

signées le :

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

26 MARS 2015

Laurent ROY





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

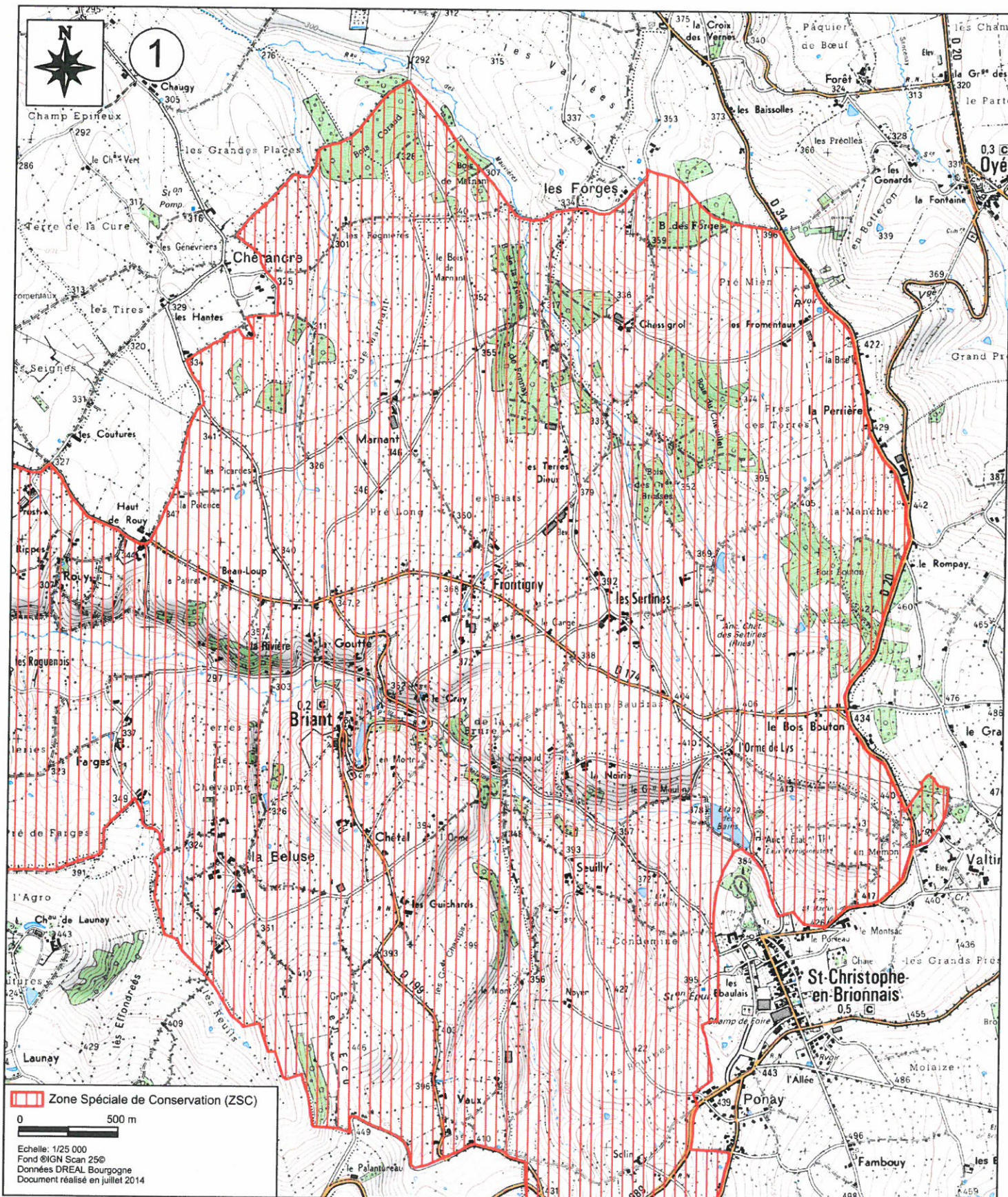


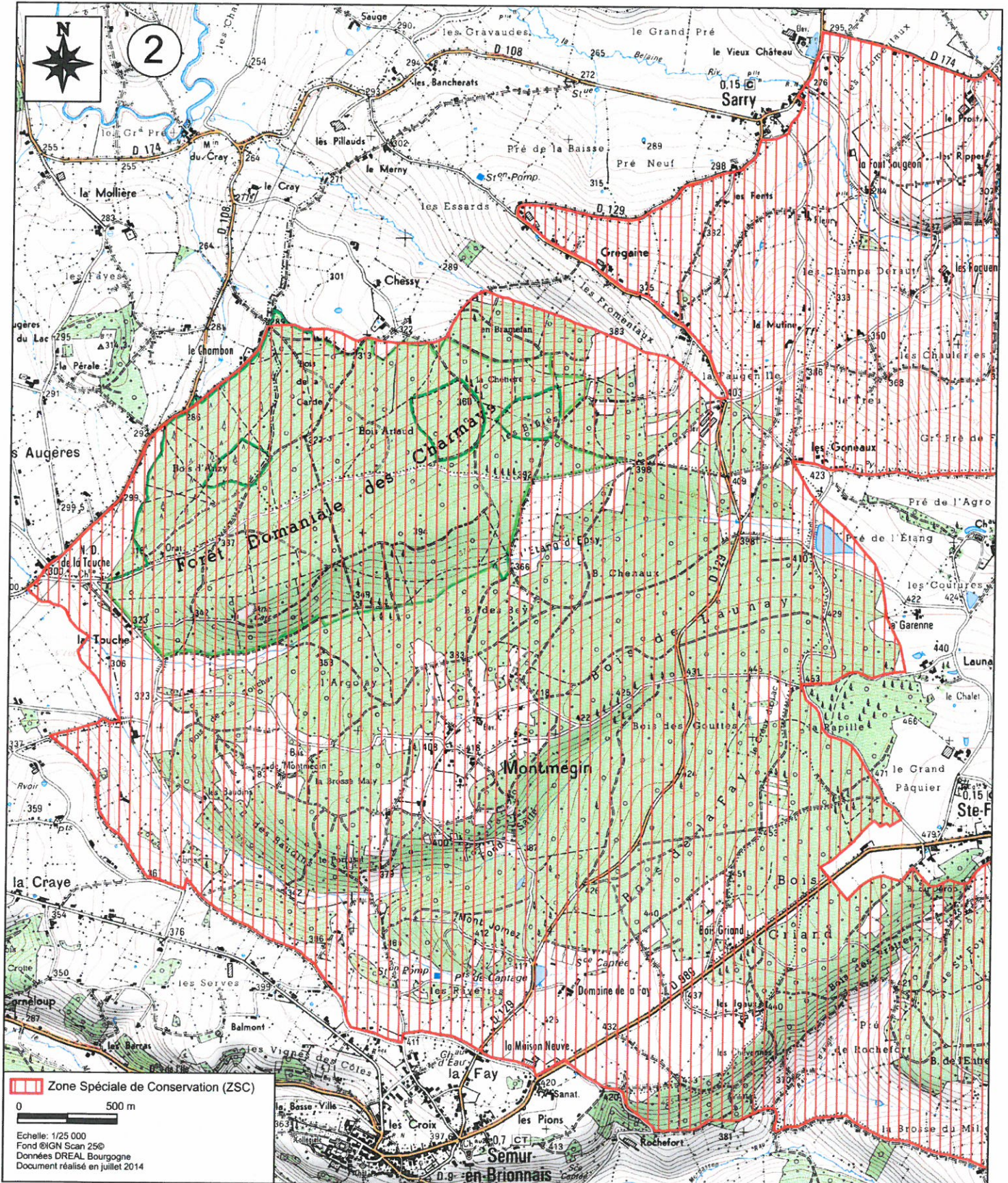
Site Natura 2000 Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine

Zone spéciale de conservation FR2600980

(département de Saône-et-Loire)

Carte 1/3 au 1/25 000







Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Site Natura 2000 Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine

Zone spéciale de conservation FR2600980 (département de Saône-et-Loire)

Carte 3/3 au 1/25 000

